

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 MAI 2020
Compte-rendu

L'an deux mil vingt, le vingt trois mai à 15 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ABBEVILLE LA RIVIERE proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans l'école sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : M. MEYER Eric, M. GRIFFON Jean-Philippe, Mme PORTEJOIE Sophie, M. NOTSECK Jean-Jacques, M. REYNIER Guy, M. BECKER Yves, M. POIRIER Christian, Mme GUERTON Annie, Mme PIMENTEL Paula, Mme CHARTIER Touria, Mme BAUGE Géraldine

ABSENT : Aucun

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme HEURTEAUX Marie-Claude, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mesdames, et Messieurs :

- MEYER Eric
- PORTEJOIE Sophie
- REYNIER Guy
- GUERTON Annie
- PIMENTEL Paula
- BAUGE Géraldine
- GRIFFON Jean-Philippe
- NOTSECK Jean-Jacques
- POIRIER Christian
- BECKER Yves
- CHARTIER Touria

Dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Madame GUERTON Annie, la plus âgée des membres du Conseil, a ensuite pris la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance, Monsieur GRIFFON Jean-Philippe.

ELECTION DU MAIRE :

Premier tour de scrutin :

La présidente, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L ;2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Monsieur MEYER Eric se présente.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de bulletins blancs, annulés ou absentions :	00
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	06

2/. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2123-20 et suivants,

Considérant que la commune compte 310 habitants,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire et aux Adjointes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif de Maire et d'Adjointes, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : *

Taux de pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L. 2123-23, et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Maire : 25.5%
- 1^{er} Adjoint : 9.9%
- 2^{ème} Adjoint : 9.9%

A compter du 23 Mai 2020.

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 11 avril 2014.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6531 du BP 2020.

3/. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DONT LA COMMUNE EST MEMBRE

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal des divers syndicats intercommunaux dont la commune est membre,

Considérant qu'il y a lieu d'élire des délégués titulaires et suppléants pour ses syndicats,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉSIGNE comme délégués titulaires et suppléants aux syndicats intercommunaux :

Voir tableau ci-après

4/. LECTURE DE LA CHARTE DES ELUS LOCAUX

Monsieur le Maire donne lecture de la charte des élus locaux aux membres du Conseil Municipal.

Ont obtenu :
Monsieur MEYER Eric 11 voix

Monsieur MEYER Eric ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTE D'ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

FIXE à deux le nombre de postes d'adjoints

ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MEYER Eric, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Monsieur GRIFFON Jean-Philippe se présente.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de bulletins blancs, annulés ou absentions :	00
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	06

Ont obtenu :
Monsieur GRIFFON Jean-Philippe 11 voix

Monsieur GRIFFON Jean-Philippe ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

Premier tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur MEYER Eric, élu Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

Monsieur NOTSECK Jean-Jacques se présente.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de bulletins blancs, annulés ou absentions :	00
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	06

Ont obtenu :
Monsieur NOTSECK Jean-Jacques 11 voix

Monsieur NOTSECK Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

	Titulaire 1	Titulaire 2	Suppléant 1	Suppléant 2	Nb
J. Jacques NOTSECK	Déchets SEDRE	Énergie SIEGE		Transport Enfant	3
Paula PIMENTEL	Transport Enfant			Regroup. Pédagogique	2
Géraldine BAUGE	Petite Beauce	Transport Enfant		Énergie SIEGE	3
Christian POIRIER	Gestion de la Juine		Déchets SEDRE		2
Annie GUERTON	Déchets SIREDOM		Énergie SIEGE	Déchets SEDRE	3
J. Philippe GRIFFON	Défense	Déchets SEDRE	Déchets SIREDOM	CAESE / Finance	4
Yves BECKER	Énergie SIEGE			Gestion de la Juine	2
Guy REYNIER		Gestion de la Juine	Transport Enfant		2
Sophie PORTEJOIE		Regroup. Pédagogique	Gestion de la Juine		2
Touria CHARTIER			Regroup. Pédagogique	Petite Beauce	2
Éric MEYER	T1 Regroup. Pédagogique	T1 CAESE	T1 Conférence des Maires	T1 Commission des Finances	4

4/. QUESTIONS DIVERSES

- 1/. Proposition de faire les Conseils Municipaux le samedi matin
- 2/. Explication sur le rôle du Maire / des Adjoints et des Conseillers

Clôture de la séance à 16H30.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,



